

Prière de retourner à Creos Luxembourg S.A., L-2084 Luxembourg
T (+352) 2624-2624 / 7h30-17h00 / connections@creos.net

A remplir en lettres imprimées

Adresse du raccordement

Numéro		Rue	
Code postal		Localité	

Preneur du raccordement (Propriétaire)

Nom		Prénom	
Téléphone		E-mail	

Nouveau raccordement

Energie primaire

<input type="checkbox"/> Vent	<input type="checkbox"/> Biogaz	<input type="checkbox"/> Cogénération
<input type="checkbox"/> Photovoltaïque	<input type="checkbox"/> Gaz d'épuration	<input type="checkbox"/> au gaz
<input type="checkbox"/> Eau (hydroélectrique)	<input type="checkbox"/> Résidus / Déchets <input type="checkbox"/> Autres	<input type="checkbox"/> au <input type="text"/>

Injection au réseau

Générateur asynchrone Générateur synchrone Onduleur triphasé Onduleur monophasé

Données de l'installation

Puissance active P_{rA}	<input type="text"/>	kW	Démarrage du générateur en mode moteur
Puissance totale S_{rA}	<input type="text"/>	kVA	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Tension nominale U_N	<input type="text"/>	V	
Courant nominal I_{rA}	<input type="text"/>	A	Courant de démarrage I_a <input type="text"/>
Nombre d'installations identiques	<input type="text"/>	Type	<input type="text"/>
		Constructeur	<input type="text"/>

Changement en mode autoproducteur d'une installation de production autonome existante

Numéro du compteur

Tarif standard (Composante de disponibilité)

Tarif «flat rate»

Conditions à remplir pour l'octroi du tarif «flat rate»

Condition 1 L'autoproducteur qui souhaite bénéficier de ce tarif doit être capable de réduire durablement sa puissance maximale prélevée du réseau. A cet effet il doit indiquer un niveau de puissance souscrite inférieur à son actuel niveau de puissance. L'énergie primaire doit être de type renouvelable.

Condition 2 Une installation de comptage, conforme aux TAB-BT, composée de 2 compteurs intelligents communicants.

Condition 3

- Installation d'une unité de stockage d'électricité intégrée dans le circuit de production oui non et / ou
- Gestion des flux (réduction de la puissance prélevée) moyennant effacement de la consommation par un pilotage intelligent de la charge oui non

Nom du produit: Nom du fournisseur:

La notification par laquelle votre électricien devra certifier la présence d'une unité de stockage ou d'un système de gestion des flux vous parviendra par courrier.

Condition 4 La production d'électricité du site doit être conçue pour couvrir au moins 50% de la consommation totale annuelle.
Un contrôle annuel sera effectué. Si Creos constate une non-conformité, le client sera facturé rétroactivement selon le tarif standard (Composante de disponibilité) pour l'exercice en cours.

Choix de la puissance souscrite (kVA) pour l'utilisation du réseau

Puissance souscrite (kVA)

4,2 6,9 11,1 17,3 22,2 27,7 34,6 43,6 55,4

L'autoproducteur est facturé selon sa puissance souscrite en mode «flat rate». La redevance à payer est indépendante de la quantité d'énergie prélevée ou injectée et se limite à une redevance mensuelle fixe qui varie en fonction de la puissance souscrite, inférieure ou égale à sa puissance de raccordement au réseau. La durée minimale de souscription au tarif fixe pour autoproduit BT capable de gérer les flux d'électricité est d'une année.

- Le tarif «flat rate» couvre:
- les frais d'utilisation réseau,
 - les frais de gestion et d'administration ainsi que la réservation et la programmation dans les compteurs intelligents d'une puissance souscrite de prélèvement,
 - la location des compteurs et les frais en relation avec l'activité de comptage dont font notamment partie l'acquisition et la mise à disposition des données de comptage, la gestion informatique et la facturation.

Pour toute information complémentaire, prière de consulter le Catalogue de services publié sur notre site internet creos.net

Electricien

Nom		Cachet, signature et date
Localité		
Téléphone		

Preneur du raccordement (Propriétaire)

Signature

Creos respecte la législation sur la protection des données personnelles, notamment le règlement européen 216/679 du 27 avril 2016. Les données personnelles figurant dans le présent formulaire seront uniquement traitées aux fins de traitement de la demande. Dans le cadre du règlement, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'un droit à la portabilité ainsi qu'un droit d'opposition. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter notre site internet creos.net rubrique RGPD ou téléphoner au numéro 2624-2624.